

FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE

Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	Lundi 28 mars, mardi 29 mars, mercredi 30 mars, jeudi 31 mars 2022
Ville et pays	Copenhague, DANEMARK
Observateurs	Bertrand CUVELIER Véronique CUVEILLIER Nathalie ESCUDIER Hélène POULIQUEN Laurent SAINT-JOURS Cyrielle SCIMECA Pierre VILLARD
Structures visitées	<ul style="list-style-type: none"> ● Lundi 28 mars, Nørre Gymnasium – Lycée Mørkhøjvej 78, 2700 Brønshøj ● Mardi 29 mars Københavns Professionshøjskole - L'école de formation professionnelle – KP Humletorvet 3, 1799 København V ● Mercredi 30 mars : Hørsholm skole - École niveau primaire et secondaire Selmørsvej 6, 2970 Hørsholm ● Jeudi 31 mars : Institut français à Copenhague Stuðiestræde 5, 1455 København
Personnes rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> ● Lundi 28 mars <ul style="list-style-type: none"> - Mme Mette Vedel, proviseure - Mme Jutta Rüdiger, responsable de l'IB School (Ecole internationale) - Mme Christine Léturgie, professeur de français, histoire-géographie, sciences politiques, référente de notre séjour au Danemark - Mme Isabelle, co-présidente du bureau des lycéens - M Jørgen Dan, conseiller étudiant (équivalent CPE) - Mme Sarah Lykke Nielsen, professeur de français - M Michael Lund, professeur de mathématiques - Mme Sarah W, professeur d'anglais - Mme Stine Buchmann, professeur de Chimie - Mme Mette Rude, professeur de chimie ● Mardi 29 mars <ul style="list-style-type: none"> - Øzkan Güleriyüz, sous-chef du département de la formation des instituteurs

	<ul style="list-style-type: none">- Stine Kure, professeure - formatrice- Annette Gregersen, professeure- Carmina Cordeiro, professeure - stagiaire <ul style="list-style-type: none">● Mercredi 30 mars :<ul style="list-style-type: none">- Mme Ana Cristine Larsen, principale- Mette Dige, enseignante de français- Janus Thorsted, équivalent CPE- Jon Hammer, professeur de mathématiques, anglais, géographie, spécialisé Haut Potentiel- Mme Mette Tjener Anderson, représentante des parents d'élèves- Mme Benedicte Brohm, représentante des parents d'élèves● Jeudi 31 mars :<ul style="list-style-type: none">- Emmanuel Zimmert, attaché culturel- Maj Dannemand, responsable des programmes- Elise Balmisse, enseignante de Français, partenaire du lycée Joliot Curie d'Aubagne
<p>Notes supplémentaires</p>	<p>Hormis un lieu éloigné, les visites étaient assez accessibles. Les rencontres avec les établissements d'enseignement étaient très riches tant du point de vue des interactions que des rencontres avec les professionnels et les usagers. Nous avons senti une grande attention à notre égard.</p> <p>Nous avons eu l'occasion d'échanger avec des chefs d'établissement, des enseignants de tous niveaux, des personnes en charge de la scolarité un peu équivalent des CPE dans le système français, des enseignants spécialisés, des élèves, des parents. Nous avons également rencontré des formateurs, de futurs enseignants et des enseignants en formation continue. Cela nous a permis de tisser des liens humains et pédagogiques avec tous ces intervenants pour établir des échanges afin de donner une suite effective à notre mission.</p> <p>Les cours en danois étaient un peu difficiles à suivre mais intéressants. La langue parlée par tous est l'anglais ce qui facilite les échanges. Le cours de sciences physiques était conduit en grande autonomie par les élèves : mise en place du matériel, conduite de l'expérience, débarrassage et nettoyage.</p> <p>Le temps de travail à l'Institut français ne représentait pas un grand intérêt du point de vue de notre problématique.</p> <p>Nous n'avons pas réellement pu rencontrer de partenaires de l'école. En effet, à part les parents, il y a peu d'interventions extérieures. Il a manqué des rencontres institutionnelles avec les collectivités en charges des établissements scolaires ou des politiques éducatives.</p>

Etat des lieux et analyse

➡ *Rôle et place des parents dans les structures visitées*

La place des parents dans le système éducatif danois est très différent entre le premier degré et le lycée.

Dans le premier degré (équivalent des écoles primaires et collèges), 3 parents d'élèves sont élus par classe. Ce sont des parents contacts dont la responsabilité est de répondre à la demande institutionnelle de mettre en place des activités sociales entre les parents et les enfants de la classe. Ils sont chargés par exemple d'organiser les anniversaires. Les représentants des parents sont élus pour 4 ans.

Les parents ont une grande place dans le conseil d'école qui se réunit mensuellement. Celui-ci est composé de 6 parents, 2 professeurs, 2 enfants, 3 membres de l'administration (principal, vice-principal et responsable de l'activité périscolaire). La voix de chaque personne est identique dans les prises de décisions.

Les parents s'occupent des relations avec la municipalité (réorganisation du dépôt des enfants aux abords de l'établissement, aménagement de l'école, ...). Ils donnent leur avis sur l'usage des moyens financiers de l'école et n'interviennent jamais sur la pédagogie. Les parents peuvent également être des conseils en fonction de leurs compétences professionnelles.

Deux réunions annuelles d'information ont lieu pour chaque classe, ainsi qu'une réunion individualisée parents-enfants. La communication est exclusivement numérique ce qui entraîne d'après nos interlocuteurs des écrits plus agressifs de la part des parents malgré l'absence de pression sur les délais de réponses.

Il n'existe pas l'équivalent des conseils de classe.

Les devoirs sont réalisés à l'école à raison de quatre fois 45 min par semaine assurés par les professeurs.

Au lycée, Les parents sont très éloignés de la scolarité. Ils ne connaissent pas le programme et l'emploi du temps de leur enfant, sauf si l'élève l'explique par lui-même. Une réunion est organisée avec les parents en début de parcours (équivalent à la classe de seconde) avant le choix des spécialités qui intervient au bout de trois mois. A cette occasion, les parents sont informés des propositions faites à leur enfant et reçoivent des conseils pour l'accompagner. Par la suite, il n'y a pas d'échange régulier avec la famille sur la scolarité, sauf en cas de problème majeur.

La vie scolaire telle qu'on la pratique en France est absente.

Les échanges éventuels passent soit par le professeur principal soit par le « student cancellor » (équivalent CPE) et seulement avec l'accord de l'élève.

Au lycée, chaque classe est sous la responsabilité d'un professeur principal assisté de deux autres professeurs qui forment à eux trois une équipe de coordination.

● *Quels sont les autres acteurs externes ?*

Les partenaires externes sont peu nombreux. Il n'existe pas de structures telles que nos Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Des associations peuvent venir pour des actions de prévention mais c'est rare, car les enseignants sont tous formés sur une spécificité et fonctionnent de manière autonome (psychologie, troubles dys, troubles autistiques, haut-potentiel-intellectuel, ...)

On peut noter l'absence de personnel médical et social au sein des établissements scolaires. Les difficultés qui ne sont considérées comme ne concernant pas la scolarité sont traitées à l'extérieur de l'établissement.

Les artisans et professionnels viennent naturellement présenter leur métier. Ce sont le plus souvent des parents d'élèves, mais pas seulement. Les musées sont gratuits pour les écoles.

- ***Comment s'organise l'interaction entre les acteurs internes et externes ?***

L'objectif du système est de développer le bien-être et l'autonomie des élèves tout au long de la scolarité. Ces objectifs s'accroissent dès l'entrée au lycée, pour préparer les lycéens à l'université. La conception de l'enseignement, de la bienveillance et du bien-être commence dès la formation des enseignants avec des installations et des outils de grandes qualités quel que soit le domaine de spécialité.

L'administration considère l'élève comme une personne qui fait ses propres choix et les assume.

Tout au long de la scolarité, le tutoiement est de mise pour tous les élèves et leurs professeurs. Cela ne nuit nullement au respect des adultes.

Il ne semble pas exister d'espaces parents dans les établissements. Cependant, les locaux des écoles peuvent être utilisés en totale autonomie par les familles, hors temps scolaire. Les établissements ouverts sur l'environnement en font des lieux partagés par la population. Il y a une cagnotte proposée par l'école pour mener les différentes actions.

Le conseil des lycéens est considéré comme un partenaire à part entière. Il participe aux prises de décisions concernant le fonctionnement de l'établissement, le bien-être des élèves, les projets...

Deux élèves par classe participent au conseil. Un bureau de 7 élèves est élu avec deux co-présidents, une femme et un homme. Les élèves expriment un fort sentiment d'écoute de la part de la direction. A titre d'exemple les deux co-présidents participent à ce qui ressemble à un conseil de pilotage de l'établissement. Ils prennent part à toutes les décisions et la principale est très à l'écoute des étudiants.

- ***Quel est le rôle des acteurs impliqués ?***

Le rôle des parents diffère selon le moment scolaire. Très présents au début de la scolarité avec une place prépondérante au conseil d'école, les parents sont quasiment absents au lycée où tout passe par l'élève.

En début de scolarité l'attente institutionnelle à l'égard des parents est forte puisqu'elle va jusqu'à la responsabilité d'organiser les événements extra-scolaires de convivialité. Une grande confiance leur est accordée avec la mise à disposition de locaux. Les parents délégués sont les interlocuteurs privilégiés des enseignants. En cas de difficultés entre enfants ou avec un enseignant, les parents doivent en référer au parent délégué qui sert d'intermédiaire et de médiateur.

Il y a un respect mutuel entre les parents et les enseignants. Les demandes réciproques sont exigeantes et ambitieuses.

Les parents semblent pleinement conscients de leur place dans l'éducation de l'apprentissage des savoir-être et de la formation des citoyens. C'est un travail d'équipe : une « coéducation » dans laquelle les parents apportent beaucoup à l'école sans être intrusifs du point de vue pédagogique. Les parents peuvent venir observer les temps de classe sur le modèle de l'école ouverte en France.

La prise de distance au lycée s'explique par le haut niveau d'autonomie données aux élèves. Il est considéré que les études ne concernent que les élèves, à la fois responsables et moteurs de leurs apprentissages.

Quelle analyse des échanges avec les partenaires à ce sujet ?

Nous avons rencontré des partenaires très disponibles, et toujours disposés à répondre au mieux à nos attentes. Le fait que de nombreux partenaires parlent le français nous a grandement facilité la tâche. Peut-être que cela a été plus difficile pour nos interlocuteurs dans la recherche de précisions ou d'expressions adaptées.

Nous avons senti une grande volonté de recherche de diversité dans les personnes qu'il nous a été possible de rencontrer. Même si nous n'avons pas pu rencontrer autant de partenaires que nous l'avions imaginé en nous lançant dans « Prisme 2 », nos interlocuteurs ont réellement répondu à la demande qui leur avait faite.

Réflexion sur les observations

➤ *En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations ?*

Nous sommes arrivés au Danemark avec nos représentations issues de notre modèle scolaire, organisé en trois pôles (écoles, collèges, lycées). Il en est allé de même sur la formation des enseignants que nous pensions monovalentes et l'organisation de la journée que nous pensions sur un modèle de cours le matin et d'activités l'après-midi.

Pour comprendre les relations avec les acteurs externes et internes des établissements, il nous a fallu connaître la manière dont le système éducatif danois s'organise.

- Organisation du système danois de scolarité :

Le système scolaire est organisé en deux pôles. Le premier pôle commence à l'âge de 7 ans et dure neuf années. Auparavant, 95% des enfants vont à la crèche pendant deux années puis au jardin d'enfants pendant trois ans. Il s'en suit une année considérée comme école maternelle appelée « année 0 ». De l'année 0 jusque l'année 9, les enfants vont dans un établissement appelé « école ». Au début ils disposent d'un enseignant et d'un éducateur par classe. Le nombre d'enseignant augmente petit à petit. Les enfants restent dans un même lieu tout l'année scolaire. La composition des classes reste identique dans la mesure du possible.

Le second pôle correspond à notre lycée. Il dure trois années.

Les enseignants reçoivent une formation plurivalente et enseignent trois matières au choix. Deux systèmes de formation cohabitent : une formation à l'issue du baccalauréat qui forme les enseignants des écoles et une formation par voie universitaire qui forme les enseignants de lycée. On ne passe pas des écoles aux lycées et vice-versa. La formation des enseignants d'école mélange des étudiants en formation initiale et des enseignants en formation continue. Le niveau de salaire est élevé. On compte de l'ordre de 4500€ brut pour un enseignant en début de carrière avec 40% de prélèvements obligatoires.

Le recrutement des enseignants est sous la responsabilité des chefs d'établissement, eux même recrutés par le conseil d'école ou de lycée. Pour changer d'établissement, les enseignants et les personnels administratifs se proposent sur le marché du travail. Les chefs d'établissement peuvent être amenés à occuper des fonctions d'enseignement.

- Encadrement éducatif :

Nous avons été surpris de ne voir aucune gestion des élèves en dehors de la classe du type vie scolaire telle que nous la connaissons en France. Aucune vérification d'entrée et de sortie d'établissement, pas de surveillance à proprement parler. Une grande autonomie est laissée à tous, jusqu'à ne pas utiliser de sonnerie de début et de fin de cours. Les jeunes sortent librement de classe s'ils en ont besoin. Les salles de classes servent de lieu de repas pour la pause méridienne très réduite.

Contrairement à ce que nous imaginions des enseignants occupent les fonctions de type conseiller d'éducation pour 25% de leur temps de travail au lycée. Ils suivent chacun 6 classes. A l'école, ces conseillers occupent des fonctions à temps plein.

De plus, il y a une absence totale des « surveillants ». Il y a une grande confiance et une autonomie complète des élèves dans la vie de l'établissement.

- Organisation du temps scolaire :

Les élèves ont cours l'après-midi au lycée danois, contrairement à ce que nous pensions. Il y a peu de temps pour manger, donc les journées sont plus courtes qu'en France. Le temps est plus étalé avec moins de vacances, donc moins d'heures dans la semaine et par conséquent dans la journée. Les activités extra-scolaires sont organisées après les cours. Elles sont menées en parties par les enseignants.

Nous avons noté l'absence de sonneries. Une grande autonomie est laissée aux enseignants dans la gestion de l'emploi du temps. Fixé en début d'année par la direction, il est amené à évoluer au fil de l'eau de manière libre. Si la pause méridienne est courte (moins d'une heure), les élèves ont l'autorisation de se lever pendant les activités pédagogiques, de manger quand ils le souhaitent. On peut appeler cela un droit à la déconnexion. Enfin, nous avons l'idée d'élèves autonomes et travaillant en groupe ; c'est ce que l'on a observé.

- Organisation de la classe :

Les élèves travaillent tous sur des ordinateurs. Nous notons qu'il n'y a aucun support papier. Les collectivités investissent dès le plus jeune âge sur les équipements qui sont entièrement pris en charge.

Dans les salles, nous remarquons des aménagements de classes et des mobiliers conçus pour le bien-être de tous. Il en va de même pour les espaces dédiés aux élèves et aux enseignants dans les établissements. Nous remarquons ces matériels dès la formation des enseignants au sein de l'institut de formation des maîtres. Dans la salle dédiée à l'apprentissage des arts ménagers, nous remarquons des couteaux de bonne taille, en nombre conséquent, à disposition d'élèves d'une dizaine d'année.

- Confiance, autonomie et bien-être pour tous :

Le système danois ne connaît pas de conseils de classe. Les décisions se prennent avec l'élève, sans les parents et sans la proviseure, sauf en cas de problème majeur. Le professeur référent accompagne l'élève dans ses choix, ses progrès, ses difficultés.

Les élèves travaillent très souvent en groupe, ce qui favorise leur grande autonomie et développe un climat scolaire serein. Ce sentiment de sérénité est renforcé par les infrastructures proposées aux élèves (grande salle de travail organisée pour le travail des élèves/ salle de musique, de musculation, de travail de groupe...).

Il en va de même pour les enseignants et pédagogues qui disposent d'une immense salle des professeurs conçue pour une pause ressourçante : cuisine aménagée, boissons en libre-service, fruits frais, ... Tout ceci développe un fort sentiment de sécurité, de respect et d'appartenance.

Nous prenons conscience d'un système entier conçu pour le bien-être et l'autonomie.

➤ ***En quoi les dispositifs observés permettent-ils une amélioration du climat scolaire et/ou de la réussite des élèves ?***

- Amélioration du climat scolaire :

Nous avons senti un travail de fond sur le relationnel :

- ⇒ entre les parents (apaiser les tensions, se connaître, ...),
- ⇒ entre les enfants (entraide, travail de groupe, ...)
- ⇒ entre les enseignants (travail d'équipe, multivalence, ...),
- ⇒ entre les enseignants et les élèves (tutoiement, déplacement, ...)

La forme d'autorité est très différente ; les adultes ne crient jamais, ils expliquent posément et les enfants conscients de la « bêtise » qu'ils étaient en train de faire écoutent immédiatement et s'excusent.

Tout est fait pour que le stress soit gommé :

- Pas de notes,
- Espaces aménagés pour le bien être,
- Des moments de pause en autorité sans surveillance d'un adulte,
- Autonomie totale (utilisation du matériel, des espaces, ...),

- Réussite de tous les élèves :

Une ambition est portée sur l'autoévaluation et le bien-être pour la réussite scolaire.

10 % des élèves sortent du système sans formation au-delà du collège. Ils se retrouvent dans des emplois de faible valeur ajoutée (vente-BTP).

Les élèves peuvent doubler le niveau 0 et le niveau 9. Le doublement du niveau 0 est proposé aux enfants qui sont considérés comme immatures pour les apprentissages scolaires. Il nous a été dit que cela concerne le plus souvent des garçons, mais que cela demeure extrêmement rare. L'ajout exceptionnel d'un niveau 10 a pour objectif de laisser une chance aux enfants en difficulté pour se remettre à niveau avant l'examen final de premier cycle.

➤ ***Dans quelle mesure les pratiques observées sont-elles bénéfiques pour les élèves et favorisent un climat scolaire plus serein ?***

- Contrairement à ce qu'on pensait, les parents sont très investis dans la vie scolaire des enfants. Ils sont des partenaires qui coopèrent avec l'école. Cela renforce dès le plus jeune âge l'autorité de l'institution scolaire.
- La formation de groupes classe pérenne au fil des années peut permettre de créer des conditions favorables à l'amélioration du climat scolaire.
- Les élèves ont tous une tablette fournie par le système éducatif. Élimination de la discrimination sociale.
- En dehors du centre-ville, l'école est très ouverte, pas de clôture.
- Le travail d'équipe (entre enseignants) est primordial.
- Beaucoup d'autonomie.
- Travail de fond sur le relationnel à tous les niveaux, en interne et en externe.
- Tout est fait pour que le stress soit gommé (*absence de notes, espaces aménagés pour le bien être, moments de pause autonome sans présence d'adulte*).
- Autonomie totale (utilisation du matériel).
- Beaucoup d'œuvres artistiques sur les murs des établissements scolaires.

➔ **Analyse des points communs et des différences observées en termes de force et de faiblesses.**
Formulation de questionnements.

	Forces	Faiblesses	Etonnement / Questionnement
Points communs	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole et scolarité obligatoires. • Parents partenaires de l'école. • Co-éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à gérer la grande difficulté et l'inclusion scolaire pour tous. 	
Différences	<ul style="list-style-type: none"> • La prise en compte de l'enfant dans sa globalité avec la différenciation pensée, dans le temps, l'espace et dans les apprentissages. • Confiance dans l'enfant. • Des enfants autonomes, respectueux et heureux d'être scolarisés. • L'apprentissage des langues étrangères est très efficace : l'anglais est proposé par les médias dès le plus jeune âge puis par des activités de classe. • Les enseignants ont une place particulière et respectée dans la société. • Partage de la formation initiale et continue des enseignants. • Absence de notes. • Matériel fourni par les collectivités locales. • Prise en compte des élèves à Haut-potentiel-intellectuel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de partenariats associatifs • Absence de partenariats de prévention du type santé, addiction, ... • Le travail pour les élèves allophone est quasi inexistant. • Les élèves peuvent sortir à 16 ans de l'école sans formation. • Absence de traces écrites et de prises de notes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le maintien du groupe classe pendant 9 ans : <ul style="list-style-type: none"> - entre soi ? - manque de flexibilité ? • Le manque de sécurité à laisser les écoles ouvertes et la confiance ? • La mise en danger des élèves sans surveillance d'un adulte ? • Les écoles recrutent leurs enseignants en faisant en sorte de constituer une équipe. • Pas de conseils de classe. • Autonomie des enseignants dans l'aménagement de l'emploi du temps hebdomadaire • Pas d'inspection pédagogique par un service indépendant ; prise en compte des retours parents et élèves

Perspectives

➤ *Mise en perspective au regard du contexte académique et de votre propre fonction pour permettre une transférabilité*

Dans l'absolu, un certain nombre de pratiques sont transférables. Doivent-elles l'être ? c'est une question dont les réponses ne sont pas toutes de notre ressort.

Du point de vue Pédagogique :

- Développer les usages du numérique,
- Utilisation du mobilier modulable,
- Développer la formation au travail de groupe,
- Gestion de la classe,

Climat scolaire :

- Supprimer les sonneries,
- Création d'espaces pour le bien-être des usagers de l'établissement,
- Organisation des temps de cohésion par les parents,
- La cohésion des équipes,
- Mise à disposition de petite restauration en salle des professeurs, type corbeille de fruits,
- Réfléchir au maintien de groupe classe plus pérenne

➤ *Compétences acquises ou renforcées*

- Connaissance d'un autre système éducatif.
- Amélioration du niveau de langue étrangère.
- Formation d'une équipe efficace.

Lycée Nørre Gymnasium – Copenhague



Le Nørre Gymnasium et l'IB School compte 1100 élèves répartis entre le baccalauréat danois et le baccalauréat international.



La délégation et les partenaires :
de gauche à droite (haut) :
Hélène POULIQUEN,
Véronique CUVEILLIER, Cyrielle SCIMECA, Pierre VILLARD,
Nathalie ESCUDIER, Laurent SAINT-JOURS, Christine LETURGIE.
(bas) : Mette VEDEL (directrice), Isabelle (co-présidente des élèves), Bertrand CUVELIER.

Une salle de classe pendant un cours d'anglais. Les élèves travaillent en groupe sans aucun support papier.



La salle de repos et de travail des professeurs

Le coin cuisine de l'espace réservé au professeur.
M Jørgen Dan, enseignant directeur des études,
Stine Buchmann, professeurs de chimie et Mme
Jutta Rüdiger, directrice de l'IB school.



Espace de détente et
de travail des élèves.

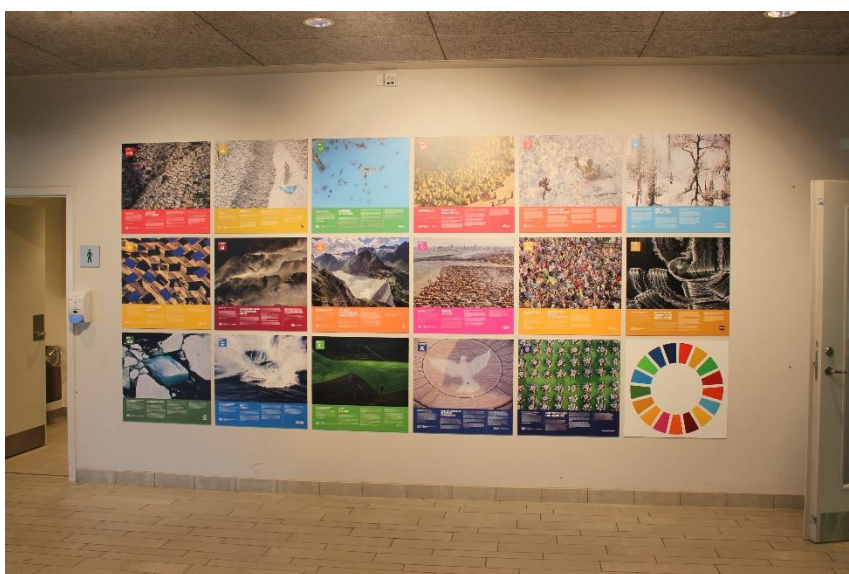


Rencontre avec des élèves,

Espace de travail
autonome des élèves.

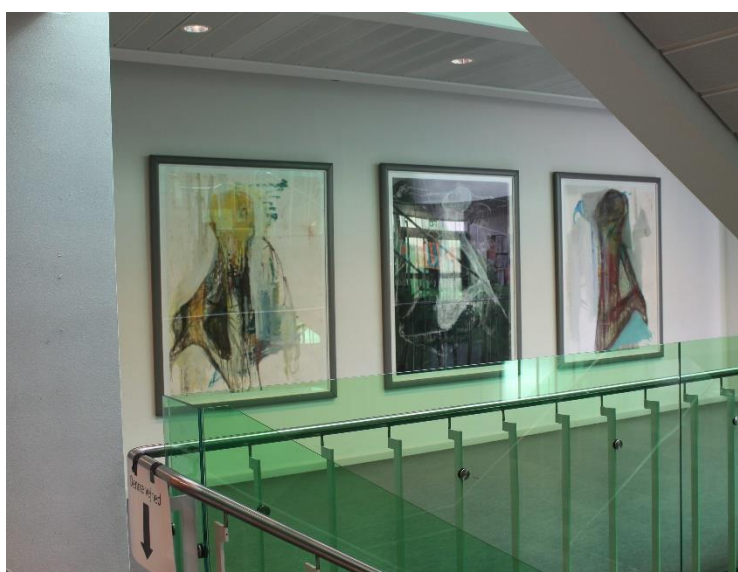


Le Centre de documentation



Les objectifs de développement durable de l'ONU ornent les couloirs du lycée

L'Art est très présent sur les murs de l'établissement

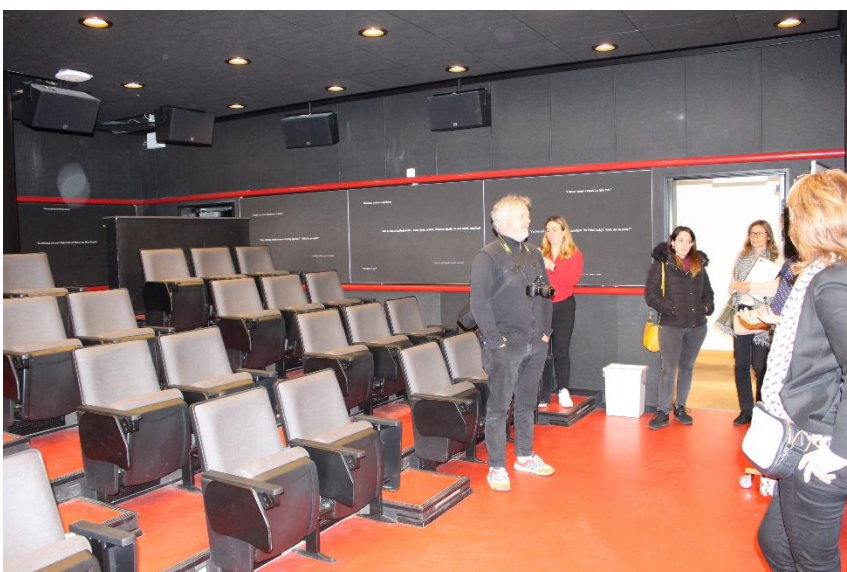




Visite des installations
sportives

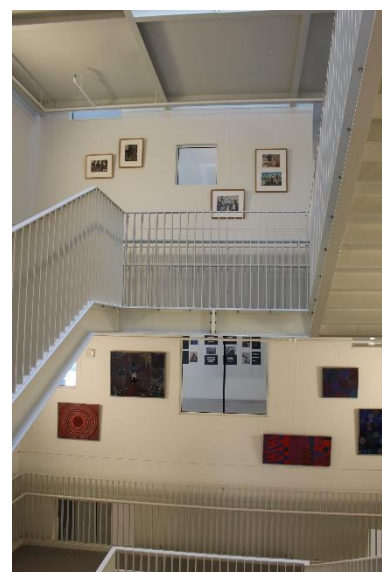


La salle de musculation



Une salle de projection
professionnelle

Ecole de formation (équivalent INSPE) – Copenhague



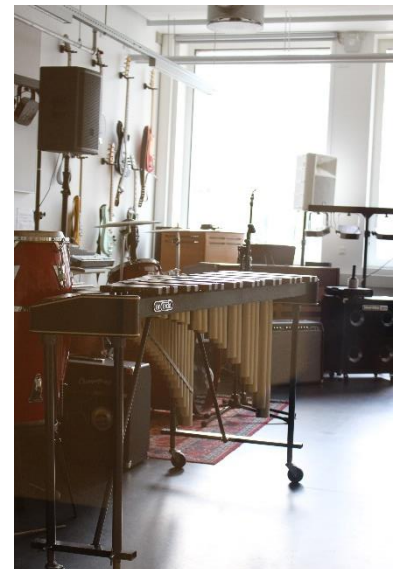
La délégation rencontre le
département de la formation des
instituteurs

de gauche à droite :
Nathalie ESCUDIER, Øzkan
GÜLERYÜZ, Hélène POULIQUEN,
Véronique CUVEILLIER, Bertrand
CUVELIER



Des logements pour les
étudiants au cœur de l'école de
formation

Des équipements pédagogiques adaptés et de grande qualité.



Participation à une séquence de formation initiale et continue de professeurs de français.



Ecole (équivalente primaire et collège) – Hørsholm



Une école ouverte sur son environnement avec mise à disposition des espaces extérieurs et des locaux pour les familles





Rencontre avec
la directrice de l'école

Rencontre avec les parents d'élèves
membres de l'équivalent du conseil
d'école.

Cette structure recrute le chef
d'établissement.



Présentation des salles de construction d'Escape-Game
pour motiver les élèves à haut potentiel.



Autonomie complète
dans la gestion du CDI.



Comme les enfants viennent souvent
à l'école en vélo, ils changent de
chaussures en arrivant et disposent
de chaussons pour la classe.

Les élèves en cours d'arts ménagers,
cuisine, ménage, couture, travail du bois,
apprentissage du design, ...





Une salle des professeurs avec de larges espaces pour la restauration, la détente, le travail.

Mise à disposition
de boissons et fruits.



Institut français – Copenhague



De gauche à droite

- Mme Maj DANNEMAND, danoise salariée de l'institut français
- M Emmanuel ZIMMERT, attaché culturel du ministère des affaires étrangères
- M Laurent SAINT-JOURS
- Mme Elise BALMISSE, enseignante de Français, partenaire du lycée d'Aubagne
- Mme Cyrielle CSIMECA
- M Bertrand CUVELIER
- Mme Christine LETURGIE
- Mme Véronique CUVEILLIER
- Mme Hélène POULIQUEN
- Mme Nathalie ESCUDIER
- Hors photo M Pierre VILLARD